

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU COMITÉ EXÉCUTIF DE  
LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Séance ordinaire tenue le jeudi 17 septembre 2020 à 9 h 00 par vidéoconférence.

**Sont présents**

Mme Valérie Plante, présidente, mairesse de la Ville de Montréal ;  
Mme Sylvie Parent, vice-présidente, mairesse de la Ville de Longueuil ;  
M. Martin Damphousse, maire de la Ville de Varennes ;  
M. Marc Demers, maire de la Ville de Laval ;  
M. Benoit Dorais, président du comité exécutif de la Ville de Montréal ;  
M. Sylvain Ouellet, vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal ;  
Mme Maja Vodanovic, membre du conseil de la Ville de Montréal.

**N'A PU ASSISTER**

Mme Chantal Deschamps.

---

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, et le secrétaire de la Communauté, Me Tim Seah, assistent à la séance.

---

La séance est ouverte par la présidente à 9h07.

---

**PRÉSENTATIONS**

Monsieur Stéphane Williams, président de la Commission du Logement social présente deux sujets :

- Le rapport de la Commission du Logement social sur le mandat d'inclusion.
  - Le suivi financier des dépenses en logement social et les mesures d'urgence et de relance.
- 

CE20-110                      APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE 11 JUIN 2020

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 11 juin 2020.

---

CE20-111                      PROTOCOLE DE RETOUR AU TRAVAIL

Il est résolu :

- D'autoriser le directeur général à procéder aux modifications et aux achats requis afin de mettre en place les mesures nécessaires pour effectuer un retour sécuritaire et conforme aux normes de la santé publique, de la CNT et de la CNESST;

...2/

- D'approuver un budget maximum de 50 000 \$ plus toutes les taxes applicables.
- 

CE20-112 RENOUELEMENT DE CONTRAT DE TRAVAIL D'UNE CONSEILLÈRE EN RECHERCHE

Il est résolu de renouveler le contrat de travail de Mme Annick Le Floch, en qualité de conseillère en recherche, pour une durée de deux ans, du 18 janvier 2021 au 17 janvier 2023, aux conditions et traitement annuel en conformité avec la politique salariale de la Communauté, et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

---

CE20-113 RENOUELEMENT DE CONTRAT DE TRAVAIL D'UNE CONSEILLÈRE EN RECHERCHE

Il est résolu de renouveler le contrat de travail de Mme Diane Lafond, en qualité de conseillère en ressources humaines, pour une durée de cinq ans, du 5 janvier 2021 au 4 janvier 2026, aux conditions et traitement annuel en conformité avec la politique salariale de la Communauté, et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

---

CE20-114 RENOUELEMENT DE CONTRAT DE TRAVAIL D'UNE CONSEILLÈRE EN RECHERCHE

Il est résolu de renouveler le contrat de travail de Mme Marie-Claude Forget, en qualité de conseillère en communication, pour une durée de cinq ans, du 17 janvier 2021 au 18 janvier 2026, aux conditions et traitement annuel en conformité avec la politique salariale de la Communauté, et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

---

CE20-115 EMBAUCHE D'UN CONSEILLER EN RECHERCHE (INGÉNIEUR HYDRAULICIEN)

Il est résolu :

- De remplacer le poste vacant de conseiller en communications par un poste de conseiller en recherche (ingénieur hydraulicien) et de procéder aux transferts budgétaires de la direction générale au Bureau de projet de cartographie des cours d'eau locaux ;

D'autoriser le directeur général à embaucher un ingénieur hydraulicien pour le service de la géomatique et de l'informatique pour une durée de cinq ans, aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

---

CE20-116 ADJUDICATION DE CONTRAT POUR DES RELEVÉS LASER AÉROPORTÉS (LIDAR)

Il est résolu d'adjuger à la firme Quantum Spatial Canada inc. le contrat d'acquisition de relevés laser aéroportés (LiDar) topobathymétrique, traitement et classification des données pour les 28 cours d'eau visés sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal pour un montant forfaitaire de huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent treize dollars (899 513,00 \$) incluant les taxes applicables, selon les termes et conditions de sa soumission, à la suite de l'appel d'offres numéro BPGRI-2020-02 et d'autoriser le directeur général à signer tout document requis à cette fin.

---

CE20-117 CONVENTION AVEC LE MÉRN – LICENCES ORTHOPHOTOS

Il est résolu d'approuver le contrat de licence d'utilisation des données numériques représentant le territoire de la Communauté au printemps et à l'automne 2020, à intervenir entre la Communauté métropolitaine de Montréal et le gouvernement du Québec, représenté par le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et d'autoriser le directeur général à le signer.

---

CE20-118 ENTENTE AVEC LE CEREMA – PROJET PILOTE DEUX-MONTAGNES

Il est résolu d'autoriser le directeur général à signer un protocole d'entente avec le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) relativement à la fourniture de services-conseils dans le cadre de la réalisation d'un projet-pilote sur la caractérisation du risque pour les secteurs inondables de la Municipalité régionale de comté de Deux-Montagnes.

---

CE20-119 AUTORISATION D'UN BUDGET DE CONTINGENCES SUITE À L'OCTROI DU CONTRAT D'INSTALLATION DE 26 STATIONS LIMNIMÉTRIQUES

Il est résolu d'autoriser, tel que prévu à l'appel d'offre GEO-2020-01 un budget de contingences d'au plus 20% du montant total, incluant les taxes, du contrat de l'installation des 26 stations limnimétriques pour couvrir toutes les dépenses contingentes requises dans le cadre du contrat et autorisées par la Communauté.

---

CE20-120 AUTORISATION D'UN APPEL D'OFFRES PUBLICS POUR L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT POUR PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE LIDAR

Il est résolu d'autoriser un appel d'offres public pour procéder à l'achat d'un drone équipé d'un capteur LiDAR de haute précision servant à l'acquisition de données LiDAR ponctuelles permettant de mettre en œuvre le suivi des ouvrages de protection en rive, le suivi du patrimoine bâti et de l'érosion, et tout autre besoin nécessitant un relevé topographique très précis.

---

CE20-121 DOSSIER CPTAQ 426664 - CHÂTEAUGUAY

Il est résolu d'informer la Commission de protection du territoire agricole du Québec, à l'égard de son dossier 426664, que la Communauté est favorable à la demande d'exclusion de la zone agricole de la partie du lot 5 022 266 totalisant une superficie d'environ 10,36 hectares, sur le territoire de la Ville de Châteauguay puisque le lot visé est inclus dans le périmètre métropolitain délimité au Plan métropolitain d'aménagement et de développement en vigueur.

---

CE20-122 DOSSIER CPTAQ 426742 - CHÂTEAUGUAY

Il est résolu d'informer la Commission de protection du territoire agricole du Québec, à l'égard de son dossier 426742, que la Communauté est favorable à la demande d'exclusion de la zone agricole de terrains ayant fait l'objet d'une réinclusion en zone agricole par une décision de la Commission de protection du territoire agricole du Québec des lots ou parties de lots 4 709 133, 4 711 136 et 4 711 359 pour des fins urbaines totalisant une superficie d'environ 25,7 hectares, sur le territoire de la Ville de Châteauguay puisque les lots visés sont inclus dans le périmètre métropolitain délimité au Plan métropolitain d'aménagement et de développement en vigueur.

---

CE20-123 APPLICATION DE L'ARTICLE 65 LPTAA – POSITION DE LA CPTAQ SUR LES DEMANDES D'EXCLUSION

Il est résolu d'informer la Commission de protection du territoire agricole du Québec que pour toute demande d'exclusion d'un lot de la zone agricole formulée par une municipalité en vertu de l'article 65 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, ce sont les municipalités régionales de comté qui transmettent un appui pour que la demande soit jugée recevable. Ainsi, pour le territoire de la Communauté, le cheminement actuel pour une demande formulée par une municipalité locale doit être maintenu.

---

CE20-124 ZONES À RISQUE D'INONDATION À LAPRAIRIE

Il est résolu d'adopter le rapport portant sur les zones à risque d'inondation pour la rivière Saint-Jacques qui est utilisé dans le cadre d'une analyse pour une autorisation gouvernementale du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) concernant le projet de développement La Prairie-sur-le-Parc.

---

CE20-125 MRC HAUT-RICHELIEU – EXCLUSION DE LA ZONE AGRICOLE A SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Il est résolu :

- D'informer la ministre des affaires municipales et de l'Habitation, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ainsi que le ministre de l'Économie et de l'Innovation que la Communauté n'est pas favorable à la demande de décret formulée par la résolution 15952-20 de la municipalité régionale de comté Le Haut-Richelieu puisque cette demande vise un développement qui ne respecte pas les attentes du gouvernement dans le cadre de son orientation 10 concernant la complémentarité des planifications métropolitaine et périmétropolitaine ;
  - De transmettre une copie de cette résolution à la municipalité régionale de comté Le Haut-Richelieu et à la ville de Saint-Jean-sur-le-Richelieu.
- 

CE20-126 RÈGLEMENT NUMERO 146-12 DE LA MRC DE L'ASSOMPTION

Il est résolu d'approuver le règlement 146-12 de la MRC de L'Assomption modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de 3e génération visant à modifier certaines dispositions relatives à la gestion des usages non agricoles en zone agricole sur le territoire de la municipalité de Saint-Sulpice puisque ce règlement respecte les orientations, objectifs et critères prévus au Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), et d'autoriser le secrétaire à délivrer un certificat de conformité conformément à la loi.

---

CE20-127 RÈGLEMENT 162-30 DE LA MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE

Il est résolu d'approuver le règlement 162-30 de la MRC de Marguerite-D'Youville modifiant le schéma d'aménagement et de développement visant à corriger la limite du périmètre d'urbanisation et de la zone agricole de la municipalité de Calixa-Lavallée pour tenir compte de la décision 423492 de la Commission de protection du territoire et des activités agricoles puisque cette modification, issue en partie de la rénovation cadastrale, ne compromet pas l'atteinte de l'objectif visant à délimiter le territoire selon un aménagement durable, par conséquent, le règlement est conforme au Plan métropolitain d'aménagement et de développement et d'autoriser le secrétaire à délivrer un certificat de conformité conformément à la loi.

---

CE20-128 FINANCEMENT D'UN PROJET DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN SUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE

Il est résolu :

- D'autoriser le versement à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain d'une contribution d'un montant maximal de 40 000 \$, incluant toutes taxes applicables, pour le projet intitulé « Initiative stratégique : la relance de l'économie » ;
  - D'autoriser le directeur général à conclure et signer toute convention requise à cet effet.
- 

CE20-129 MANDAT À LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT – ÉLIMINATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Il est résolu de confier à la Commission de l'environnement le mandat de formuler des recommandations à l'égard des positions actuelles de la Communauté sur l'exportation des résidus à éliminer à l'extérieur du territoire d'application du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles ainsi que sur l'enfouissement comme méthode d'élimination tel qu'énoncé au document joint au présent sommaire.

---

CE20-130 ENGAGEMENTS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est résolu de prendre acte de la liste des engagements contractés par le directeur général pour la période du 22 mai au 27 août 2020.

---

CE20-131 RAPPORT « SUIVI DU FINANCEMENT ET DES PROGRAMMES D'HABITATION SOUTENUS PAR LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL – ANNÉE 2019 »

Considérant la pénurie de logements sociaux et abordables dans le Grand Montréal, qui se traduit par le fait que plus de 210 000 ménages locataires à faible revenus consacrent plus de 30 % de leurs revenus à se loger ;

Considérant que cette pénurie est aggravée par la pandémie de la COVID-19 ;

Considérant que le taux d'inoccupation des logements locatifs est de 1,5 % dans le Grand Montréal, soit le taux le plus bas depuis la pénurie du début des années 2000, et que le taux d'équilibre est de 3 % ;

Considérant la hausse constante du prix des logements ;

...6/

Considérant que de plus en plus de ménages connaissent actuellement d'importantes difficultés à se trouver un logement ;

Considérant la nécessité que le gouvernement du Canada et du Québec augmentent rapidement le financement des programmes d'aide de construction, d'aide à la personne et de soutien communautaire ;

Il est recommandé au comité exécutif :

- De prendre acte du rapport Suivi du financement et des programmes d'habitation soutenus par la Communauté métropolitaine de Montréal – Année 2019 de la Commission du logement social, d'en transmettre une copie à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, à la présidente-directrice générale de la Société d'habitation du Québec, Me Guylaine Marcoux, au ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social du Canada, L'honorable. Ahmed Hussen et au président et premier dirigeant de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, M. Evan Siddall et d'en autoriser la diffusion ;
- De réitérer au gouvernement du Québec et à celui du Canada l'importance de signer le plus rapidement possible une entente sur le transfert des fonds fédéraux en matière d'habitation.

De demander à nouveau au gouvernement du Québec :

- d'octroyer au Programme AccèsLogis le financement nécessaire à la construction d'au moins 2 700 nouvelles unités AccèsLogis annuellement pendant au moins cinq ans au territoire de la CMM et de reconnaître le logement social comme une infrastructure publique ;
- de rehausser les coûts maximaux admissibles aux fins de subvention dans le programme AccèsLogis pour qu'ils tiennent compte de la réalité des coûts de construction du marché ;
- de rendre rapidement disponibles les sommes nécessaires à la réhabilitation des logements HLM publics, notamment ceux qui sont actuellement barricadés en raison de leur mauvais état et du manque de fonds ;
- de reconduire et prolonger d'au moins cinq ans la durée des ententes PSL sans nuire au financement d'autres formes d'aide plus pérennes ;
- d'octroyer un financement additionnel pluriannuel pour les interventions de soutien communautaire et individuel en HLM, en OBNL et en COOP d'habitation.

---

CE20-132

#### RAPPORT DE LA COMMISSION DU LOGEMENT SOCIAL SUR LE RÈGLEMENT-TYPE ET GUIDE SUR L'INCLUSION

Il est résolu de prendre acte, tel que recommandé par la Commission du logement social dans sa résolution CLS 20-25 adoptée à sa séance du 11 septembre 2020, du Guide d'élaboration d'un règlement municipal visant à améliorer l'offre de logement social, abordable ou familial et du Modèle de règlement municipal visant à améliorer l'offre de logement social, abordable ou familial, d'en autoriser leur diffusion et d'inviter les municipalités à se doter d'un règlement d'inclusion adapté à leur réalité locale.

---

CE20-133

#### LISTE PRÉLIMINAIRE DES PROJETS SOUMIS DANS LE CADRE DE LA TVB 2

Il est résolu de prendre acte de l'état d'avancement de l'appel à projets du Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue, phase II (Programme Trame verte et bleue).

CE20-134 FONDS VERT : BOUCHERVILLE

Il est résolu d'approuver, dans le cadre du Programme d'acquisition et de conservation d'espaces boisés, le projet d'acquisition des lots 2 510 148 et 2 512 835 à Boucherville, d'une superficie totale de 27,63 ha, présenté par la Ville de Boucherville, conformément aux conditions du Programme et à la demande de financement présentée par la ville ;

D'autoriser le financement de ce projet pour un montant n'excédant pas la moitié des dépenses admissibles liées à sa réalisation jusqu'à concurrence d'une contribution maximale de 126 000\$, incluant les taxes nettes ;

D'autoriser le directeur général à signer tous les documents requis à cette fin.

---

CE20-135 ENTENTE DE COLLABORATION ENTRE HYDRO-QUÉBEC ET LA COMMUNAUTÉ

Il est résolu d'autoriser le directeur général à convenir d'une entente de collaboration entre Hydro-Québec et la Communauté substantiellement conforme au projet joint en annexe.

---

CE20-136 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 24 SEPTEMBRE 2020

Il est résolu d'approuver l'ordre du jour de l'assemblée du Conseil du 24 septembre 2020.

---

CE20-137 MODE DE TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL

Il est résolu que le conseil de la Communauté continue de siéger par visioconférence jusqu'à ce qu'il en soit décidé autrement alors que les conditions sanitaires permettront d'assurer le bien-être de tous.

---

CE20-138 NOMINATIONS PAR LE CONSEIL DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ARTM

Il est résolu :

- De proposer au conseil le renouvellement des mandats des cinq administrateurs du conseil d'administration de l'Autorité régionale de transport métropolitain, nommés par la Communauté métropolitaine de Montréal en novembre 2017 et dont les mandats viennent à échéance en novembre 2020 ;
  - D'informer la Ville de Saint-Jérôme que le Comité exécutif entend recommander au Conseil de la Communauté le renouvellement des administrateurs nommés par la Communauté au conseil d'administration de l'Autorité régionale de transport métropolitain et de demander à la Ville de formuler ses commentaires et recommandations à ce sujet avant le 30 octobre 2020.
-

CE20-139 NOMINATIONS PAR LE CONSEIL DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS D'EXO

Il est résolu que le Conseil renouvelle, pour une période de quatre ans, les mandats au conseil d'administration du Réseau de transport métropolitain, de Mme Johanne Savard à titre d'utilisateur du transport adapté aux besoins des personnes à mobilité réduite et de M. Pierre Cardinal à titre d'utilisateurs des services de transport collectif.

---

CE20-140 AUTORISATION D'AGIR À LA PLACE DU SECRÉTAIRE

Il est résolu de recommander au conseil de désigner Me Caroline Duhaime pour agir à la place du secrétaire de la Communauté en cas de vacance, d'absence ou d'incapacité d'agir de celui-ci conformément aux dispositions de la loi et de l'autoriser à poser tout acte dévolu au titulaire de cette fonction.

---

CE20-141 ADOPTION DU CALENDRIER CE/CONSEIL POUR L'ANNEE 2021

Il est résolu :

- De fixer les séances ordinaires du Conseil et du Comité exécutif pour l'année 2021 selon le calendrier ci-joint ;
  - De fixer la séance extraordinaire du Conseil pour l'adoption du budget de l'exercice 2022 au 23 septembre 2021 à 10h00.
- 

DOCUMENTS DÉPOSÉS

POUR INFORMATION

**Demands**

Demande à la SHQ et à la CMM - Enjeux d'accessibilité au logement – Bonification de programmes de la SHQ

MRC de Roussillon – résolution numéro 2020-06-179 du 25 juin 2020 : demande à la SHQ de modifier ses programmes pour rendre éligibles au Programme de supplément au loyer (PSL) un plus grand nombre de personnes et demande à la SHQ et à la CMM de reconnaître le caractère particulier de son territoire, en accordant un plus grand nombre d'unités subventionnées par le PSL.

Demande à la CMM - Mode de compensation de taxes foncières pour les milieux naturels protégés

Ville de Mont-Saint-Hilaire – résolution numéro 2020-157 du 4 mai 2020 : demande au comité consultatif agricole de la CMM de se pencher sur des actions à poser et de faire des recommandations appropriées au gouvernement du Québec visant à modifier les lois sur la fiscalité municipale afin d'établir un mode de compensation de taxes foncières favorisant la progression du réseau des aires protégées et des milieux naturels.

Demands au Gouvernement du Québec en matière de transport collectif

Table des Préfets et Élus de la Couronne Nord – résolution du 19 août 2020 :

- 1) accorder une aide financière d'urgence à l'ARTM afin de compenser la diminution des revenus et l'augmentation des dépenses entraînées par la pandémie de la COVID-19
- 2) conclure un pacte fiscal sur 5 ans pour assurer un financement suffisant et prévisible au maintien et au développement des transports collectifs sur le territoire de l'ARTM.



## Demande à la Ministre de la Sécurité publique - Démarche réflexive sur la réalité policière au Québec

MRC de Thérèse-de-Blainville – résolution numéro 2020-08-148 du 26 août 2020 : demande à madame Geneviève Guilbault de reporter la date fixée pour déposer les mémoires dans le cadre de la consultation publique sur l'exercice de planification stratégique sur la réalité policière au Québec.

### **Positions**

*Dénonciation de l'interprétation que fait la CPTAQ de l'article 65 alinéa 2 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) à l'effet qu'une demande d'exclusion déposée par une municipalité locale se situant sur le territoire d'une communauté métropolitaine doit, pour être recevable, être appuyée par cette dernière et non par la MRC*

- Réitère la compétence des MRC situées en tout ou en partie dans la CMM en matière d'aménagement du territoire :

MRC de Rouville - résolution 20-06-108 du 17 juin 2020

MRC de Pierre-De Saurel – résolution 2020-07-224 du 8 juillet 2020

- Demande à la CPTAQ : a) de surseoir à l'application de sa nouvelle position face à l'article 65 b) de continuer de traiter les demandes d'exclusion qui sont déposées par les municipalités locales du territoire métropolitain avec l'appui de leur MRC :

MRC de la Vallée-du-Richelieu – résolution 20-06-283 du 18 juin 2020

- Réitère la compétence en matière d'aménagement du territoire des MRC situées en tout ou en partie sur le territoire de la CMM et le maintien du rôle de celles-ci dans le cadre de l'analyse, par la CPTAQ, des dossiers d'exclusion de la zone agricole déposés par des municipalités locales avec leur appui, et

demande à la CPTAQ de continuer le traitement de ces demandes selon la procédure actuelle :

MRC de Deux-Montagnes - résolution 2020-152 du 22 juin 2020

MRC de l'Assomption – résolution 20-06-106 du 25 juin 2020

MRC Les Moulins – résolution 12-695-06-20 du 30 juin 2020

- Réitère la compétence en matière d'aménagement du territoire des MRC situées en tout ou en partie dans les communautés métropolitaines :

MRC des Maskoutains – résolution 20-07-218 du 8 juillet 2020

- Réitère la compétence des MRC situées en tout ou en partie dans la CMM en matière d'aménagement du territoire, et

demande à la CPTAQ a) de surseoir à l'application de sa nouvelle position face à l'article 65 b) de continuer de traiter les demandes d'exclusion qui sont déposées par les municipalités locales du territoire métropolitain avec l'appui de leur MRC :

MRC de Vaudreuil Soulanges - résolution 20-07-08-14 du 8 juillet 2020

MRC de Marguerite-D'Youville – résolution 2020-07-174 du 9 juillet 2020

Municipalité de Saint-Mathieu – résolution 189-07-2020 du 14 juillet 2020.

### **Pour information**

Lettre du 23 juin 2020 du maire de la ville de Deux-Montagnes et préfet de la MRC de Deux-Montagnes, Monsieur Denis Martin, au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charrette concernant l'harmonisation, à l'échelle de la MRC, de l'application du Décret 817-2019 pour les secteurs inondables protégés par des ouvrages de protection. Ce dernier propose que, dans les meilleurs délais, soit mis sur pied un bureau de projet pour planifier les mesures de résilience et l'aménagement de ces secteurs.

Lettre de l'Honorable Steven Guilbeault, ministre du Patrimoine Canadien, du 28 juillet 2020 en réponse à la demande de la CMM concernant la prolongation de la Prestation d'urgence du Canada (PCU) et de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) aux artistes.

Lettre du 3 août 2020 de madame Nathalie Pitre, directrice générale de la Direction générale des régions et de la métropole du ministère de la Culture et des Communications en réponse à la demande de la CMM de confirmer le renouvellement pour la période 2021-2023, des ententes de développement culturel (EDC).

Lettre du 7 août 2020 du maire suppléant de la Ville de Mirabel, Monsieur Patrick Charbonneau, demandant à la CMM de développer un nouveau programme d'aide financière pour la protection et la mise en valeur des boisés en milieu urbain.

Lettre ouverte transmise à la CMM de l'Association des propriétaires et résidents de l'Île-des-Sœurs (l'APRIDS) et autres groupes de résidents, intitulé « Un deuxième Griffintown en vue à L'Île-des-Sœurs », concernant leurs inquiétudes face à l'adoption prochaine, par la Ville de Montréal, du programme particulier d'urbanisme (PPU) pour la zone située autour de la future gare du REM, dans la partie nord de l'Île-des-Sœurs.

Lettre du 21 août 2020 de Mme Suzy Peate, coordonnatrice exécutive, Direction de la planification du territoire métropolitain à la CMM en réponse à la lettre du 18 août de M. Frédéric Guay sous-ministre au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation concernant le règlement numéro 2020-85 modifiant le règlement de contrôle intérimaire numéro 2019-78 de la CMM.

Annnonce du 31 août 2020 de la Commission de protection du territoire agricole relativement à l'application de l'article 65 al. 2 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.

Mise en demeure des promoteurs datée du 19 juin 2020, réponse du procureur de la CMM datée du 8 septembre 2020 et appuis à la CMM de deux citoyens datés du 26 juin 2020.

Lettre - Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Lachenaie (section sud-ouest du secteur nord).

#### RCI – Désignation d'inspecteurs métropolitains locaux

- Résolution 2020-07-227 du 14 juillet 2020 de la Ville de Pincourt.
- Résolution 165-2020 du 3 août 2020 de la municipalité de Verchères.
- Résolution 20-08-616 du 10 août 2020 de la Ville de Vaudreuil-Dorion.
- Résolution 2020-08-121 du 10 août 2020 de la Ville de Lery.
- Résolution 2020-08-0238 du 10 août 2020 de la Municipalité de Saint-Sulpice.
- Résolution 2020-08-219 du 11 août 2020 de la Ville de L'Île-Perrot.
- Résolution 2020-342 du 17 août 2020 de la Ville de Varennes.
- Résolution 2020-08-227 du 18 août 2020 de la Ville de Contrecoeur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h16.

Les résolutions numéros CE20-110 à CE20-141 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Valérie Plante  
Présidente

---

Tim Seah  
Secrétaire